



Collège Sainte-Gertrude

Faubourg de Mons, 1

1400 NIVELLES

Tél : 067/21.12.60

csgn@csgn.be

www.csgn.be

Nouvelle étape...

Nouvelle école...

Nouvelle aventure...

Bienvenue au Collège !

Nos valeurs, la culture de notre école

L'**élève** est au **centre de notre attention**. Les équipes éducatives et pédagogiques, en partenariat avec les parents, l'accompagnent pas à pas pour qu'il devienne un acteur du monde de demain, un citoyen responsable qui trouve sa place dans la société et s'y épanouit.

Pour ces jeunes entre 12 et 18 ans, le Collège est un **lieu d'apprentissage** à la vie sociale, humaine, amoureuse, religieuse ou professionnelle. Plus que l'acquisition de savoirs encyclopédiques, l'enjeu est d'apprendre à apprendre. C'est le chemin qui est essentiel et nos cours doivent les aider à trouver leur voie, quelle que soit la destination...

Le Collège est une école où il fait bon vivre ensemble. Nos équipes **accueillent** avec **bienveillance** chaque enfant qui leur sont confiés et l'accompagne dans son parcours pour qu'il puisse donner le meilleur de lui-même, et ce, dans le **respect** des différences de chacun.

Les objectifs à atteindre sont nombreux et nécessitent un **investissement** régulier et rigoureux, soutenant ; cela implique un **effort** de l'élève pour atteindre les exigences requises ou même les dépasser s'il les maîtrise.

Bien entendu la vie passe aussi par les **outils multimédias**, ils doivent faire partie de l'apprentissage comme moyens d'enseignement et comme outils pour apprendre à apprendre. Ils sont des **outils au service de la pédagogie** et leur usage doit être accompagné pour conscientiser les élèves au bon usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le Collège est une **école qui participe** et **favorise les interactions** entre les jeunes. Les élèves peuvent s'essayer aux Olympiades mathématiques, à la gestion d'une mini-entreprise, participer à un concours de robotique,... Ils peuvent se dépasser en participant à des tournois sportifs inter-écoles.

Le Collège veut impliquer les jeunes dans la société. C'est pourquoi ils sont sensibilisés tout au long de leur parcours scolaire et amenés à agir: élections de délégués et responsabilisation de chacun dans l'organisation de travaux, tâches, activités ou voyages. C'est une **école ouverte sur le monde** et sur les questions d'aujourd'hui en lien avec diverses ONG comme Oxfam, Amnesty International, Action Damien, Défi Belgique Afrique entre autres...

Le Collège est une école qui **bouge** et fait découvrir les réalités en sortant les élèves de leurs classes : les journées culturelles, religieuses ou sportives et les voyages participent à cette ouverture.

BIENVEILLANCE – ACCUEIL – RESPECT – SENS DE L'EFFORT
--

Les études au Collège, la formation

Une formation commune, des choix d'école et un choix de l'élève

En première, outre la formation commune, le Collège propose aux élèves, dans leur horaire, une heure de renforcement en français, mathématique, néerlandais, sciences, étude du milieu ou méthode de travail.

Vu sa proximité géographique avec les régions bilingues ou flamandes, le Collège a fait le choix du néerlandais pour tous en langue moderne I. A partir de la 3^e, l'anglais est enseigné en langue moderne II, à raison de 4 périodes par semaine.

Dès la première, un choix parmi quatre activités est proposé : langues anciennes, expression artistique, expression française ou formation scientifique.

Premier degré commun

FORMATION COMMUNE	1^e	2^e
- Religion - Français - Mathématique - Langue moderne I Néerlandais * - Étude du milieu * - Sciences - Éducation physique	2 6 4 4 4 3 3	2 5 5 4 4 3 3
FORMATION COMPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE		
- Éducation par la technologie * - Éducation artistique (*) - Éducation musicale	1 1	1 1
ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉCOLE		
- Renforcement Français / Math / Néerlandais / Sciences / Étude du milieu / Méthode de travail - Activité complémentaire néerlandais (ACNE) *	1	1
ACTIVITÉ AU CHOIX DE L'ÉLÈVE		
- <i>Langues anciennes</i> (module 01) - <i>Expression artistique</i> (module 02) - <i>Expression française</i> (module 03) - <i>Formation scientifique</i> (module 04) <i>Sciences 2h</i> <i>Logique 1h</i>	3	3
TOTAL (périodes de 50 minutes) :	32	32

* Cours donnés en néerlandais pour les élèves en immersion.

(*) Cours donné en néerlandais pour les élèves en immersion sous réserve d'enseignants disponibles.

ACTIVITÉS AU CHOIX DE L'ÉLÈVE :

Langues anciennes (module 01)
Activité où on apprend la langue et l'histoire des peuples de l'Antiquité gréco-romaine par une étude relativement approfondie du latin et une initiation au grec. Cette activité forme à la rigueur, au raisonnement, consolide l'apprentissage du français, introduit aux joies de la linguistique et garantit une formation humaniste appréciée depuis de nombreuses générations.
Expression artistique (module 02)
Activité qui offre une approche des arts plastiques et qui exploite les outils informatiques. Cette activité est axée principalement sur le graphisme, l'observation, la composition (de dessins, de collages, d'images ou d'affiches), les retouches photographiques, la conception de plans, ... L'élève fait ainsi l'apprentissage de techniques artistiques diverses ainsi que de logiciels de traitement d'images et de photographies.
Expression française (module 03)
Activité qui permet à chaque élève d'enrichir ses connaissances en langue maternelle en développant des activités centrées en 1 ^e sur la compréhension à la lecture et à l'audition et en 2 ^e sur l'expression orale et l'écriture.
Formation scientifique (module 04)
Activité qui est l'occasion de montrer aux élèves que les disciplines scientifiques et mathématiques sont en étroite interaction. D'une part, l'acquisition d'une démarche scientifique est développée à travers l'étude de phénomènes de la vie courante. D'autre part, la réflexion mathématique est activée à travers des exercices en lien avec le programme. Enfin, les outils mathématiques sont utilisés pour comprendre et analyser des réalités scientifiques étudiées au laboratoire.

L'enseignement en immersion

Depuis 2009, le Collège offre la possibilité d'une formation en immersion en néerlandais.

Cette formation accessible à tous, sans prérequis linguistique, a pour objectif d'asseoir une meilleure connaissance du néerlandais tout en atteignant les compétences socles et terminales dans toutes les disciplines. Il s'agit d'une immersion tardive (programme EMILE : Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère) et non de la prolongation de l'immersion entamée, pour certains, en primaire.

En première, la filière immersion inclut les cours de néerlandais (expression et communication), d'étude du milieu et d'éducation par la technologie soit 9 heures par semaine. Dans la mesure des possibilités, le cours d'expression artistique peut aussi être donné en néerlandais. En deuxième, une période d'expression et communication néerlandaise complète le programme qui passe donc à 10 h. Aux deuxième et troisième degrés (3^e à 6^e), les cours en immersion sont le néerlandais, l'histoire et la géographie (8 heures par semaine).

Les apprentissages sont renforcés par des correspondances et des échanges linguistiques.

Premier degré différencié, objectifs et grille-horaire

Pour les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB à l'issue de l'enseignement fondamental, il est prévu une année d'adaptation. Cette première année du degré différencié tentera de conduire les jeunes vers l'acquisition des connaissances et compétences qui répondent à l'acquisition du CEB.

A la fin de l'année, les élèves qui auront obtenu le CEB pourront rejoindre une première année commune. Ceux qui n'auraient pas atteint les compétences nécessaires seront guidés vers une deuxième année du degré différencié.

Par un enseignement individualisé et en partant du concret et des centres d'intérêt des élèves, le premier degré différencié vise à rendre confiance à l'enfant, à l'initier à la méthode de travail et à le réconcilier, si nécessaire, avec l'école en créant les conditions favorables à des contacts valorisants avec l'école et le milieu scolaire.

FORMATION COMMUNE	1 ^e et 2 ^e
- Religion	2
- Français	6
- Mathématique	6
- Langue moderne I Néerlandais	2
- Étude du milieu	2
- Sciences	2
- Éducation physique	4
- Éducation plastique	4
- Travaux sur ordinateur	2
- Construction Gros-Œuvre	2
TOTAL (périodes de 50 minutes) :	32

Et ensuite...

Rencontrer des goûts différents, tout en offrant une formation équilibrée, tel est l'objectif du Collège. C'est pourquoi, il offre un large choix d'options de base. Ces options de base, si différentes soient-elles, poursuivent les mêmes objectifs fondamentaux ; elles ont moins pour but, l'acquisition d'un savoir encyclopédique, que le développement d'aptitudes mentales.

2^e degré Général de Transition Options : Arts d'Expression, Education Technique et Technologique, Grec, Latin, Sciences économiques, Sciences. Poursuite de l'immersion en néerlandais (8h). Anglais Langue Moderne II pour tous	2^e degré Professionnel de Qualification Travaux de Bureau Maçon-Maçonne
3^e degré Général de Transition Options : Arts d'Expression, Education Technique et Technologique, Grec, Histoire, Espagnol, Latin, Sciences économiques, Sciences (6 ou 8h). Mathématique 4-6-8h (10h pour préparation Ingénieur Civil) Poursuite de l'immersion en néerlandais (8h). Préparation aux examens d'entrée Médecine, Dentisterie (2h).	3^e degré Professionnel de Qualification Auxiliaire Administratif et d'Accueil 7 ^e année : Gestionnaire de Très Petites Entreprises Construction Gros-Œuvre 7 ^e année en alternance : Complément en techniques spécialisées en Construction Gros-Œuvre 7 ^e professionnelle C.

L'enseignement qualifiant

Le Collège propose, dès la 3^e année secondaire, de l'enseignement professionnel qualifiant avec des formations en Maçon-Maçonne et en Travaux de Bureau / Auxiliaire Administratif et d'Accueil.

Nos élèves reçoivent une formation théorique à travers des cours généraux, des cours spécifiques à leur future profession ainsi qu'une formation pratique par le biais d'activités extérieures et de stages.

Chaque élève est suivi de façon individuelle, accompagné au mieux dans sa scolarité et son développement personnel.

Le Collège propose également une 7^e année facultative qui permet d'obtenir :

- le CESS (accès aux études supérieures),
- le certificat de qualification de 7^e (barème supérieur),
- le diplôme de gestion.

La 7^e Construction Gros-Œuvre est organisée en alternance, en collaboration avec le CEFA de Court-Saint-Etienne.

Etre élève au Collège

Environnement et cadre de vie

Chaque classe dispose d'un **local de référence** où se donnent la plupart des cours et ce, afin d'éviter de trop nombreux déplacements.

L'école, réputée pour son **cadre aéré**, se trouve idéalement située à très grande proximité des principaux axes routiers et de tous les transports en commun (TEC, SNCB).

Les **infrastructures sportives modernes** (hall sportif, terrain de football) se complètent par un accès aisé et piéton aux nombreuses possibilités offertes à la fois par le Parc de la Dodaine (piscine, piste d'athlétisme, ...) mais aussi par les clubs de sport partenaires (tennis, golf, ...).

L'école est équipée de **laboratoires de sciences** modernes et utilisés par les élèves dès le premier degré.

Soucieuse de son **environnement** et de l'avenir de celui-ci, l'équipe éducative sensibilise les élèves par des actions telles que le tri des déchets, la consommation responsable et les économies d'énergie.

La rentrée en première : un changement tout en douceur

Les enfants qui entrent en première bénéficient d'une **organisation spécifique** afin de vivre au mieux cette grande aventure qu'est le passage de l'école primaire à l'école secondaire.

Ils sont accueillis dans l'école par la direction avant les élèves des autres niveaux. Ils profitent ainsi d'une matinée complète avec leur titulaire afin de découvrir leur classe, leurs camarades et de recevoir les informations organisationnelles nécessaires pour se sentir à l'aise dans l'école. Cette précieuse matinée leur offre aussi l'occasion de visiter les bâtiments pour découvrir leur nouveau cadre scolaire.

Les **parents** ne sont pas oubliés. Quelques jours après la rentrée, ils sont conviés à une réunion qui se déroule en deux temps: un temps collectif avec la direction et un temps dans la classe de leur enfant et durant laquelle le titulaire leur transmet, à eux aussi, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'année scolaire. Cette réunion permet également aux parents de poser les questions et de transmettre les éléments qui leur semblent utiles.

Puis, afin que le titulaire puisse transmettre les informations dont il dispose à tous les professeurs qui enseignent dans sa classe et à l'éducateur concerné, un **conseil de classe** est organisé dès le début du mois d'octobre.

Noël et juin seront deux autres moments de rencontre pour la **remise des bulletins**, deux moments pour faire le point.

Tout au long de l'année, deux **éducateurs** guideront les élèves de première et les accompagneront pour les aider à vivre ce passage en secondaire.

Une journée type

Horaire	
07.45 - 08.15h	Étude surveillée
08.20 - 09.10h	Cours
09.10 - 10.00h	Cours
10.00 - 10.20h	Récréation
10.20 - 11.10h	Cours
11.10 - 12.00h	Cours
12.00 - 12.50h	Cours
12.50 - 13.50h	Temps de midi (possibilité de petite restauration – sandwiches ou snacks chauds) et temps libre ou remédiation ou activités sportives
13.50 - 14.40h	Cours
14.40 - 15.30h	Cours
15.30 - 16.20h	Fin des cours en 1 ^e et 2 ^e Cours pour certaines classes à partir de la 3 ^e Remédiation ou étude (surveillée ou dirigée)
16.20 – 17.00h	Étude surveillée

Le mercredi, les cours se terminent à 12h.

Qui peut sortir de l'école durant le temps de midi ?

En partenariat avec la Ville de Nivelles et les autres écoles de la commune, tous réseaux confondus, il a été décidé de mettre en place un système nivellois de carte d'étudiant. Celle-ci permet un contrôle rapide des élèves se trouvant en dehors des écoles durant les heures normales de cours. Cette carte d'étudiant fait également office de carte de sortie.

En 1^e et 2^e, 2 couleurs de cartes sont possibles :

1. BLEUE : L'élève habite Nivelles et rentre chez lui pour prendre son repas **à domicile**, pour autant que la distance lui permette un aller-retour dans le temps imparti.
2. ROUGE : L'élève n'habite pas Nivelles ou est domicilié trop loin pour dîner à domicile. Il prend son repas de midi au collège.

Activités sportives

En dehors du temps scolaire : le mercredi de 12h45 à 16h00, des activités sportives sont proposées aux élèves.

Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants (10 par activité). Une trentaine de séances sont organisées pendant l'année scolaire.

Les disciplines suivantes sont proposées : football (entraînement spécifique gardien), mini-foot, gymnastique sportive et badminton.

Aide à la réussite

Tout au long de l'année, le **dossier d'apprentissage** informe l'élève et ses parents sur la situation par rapport aux objectifs poursuivis dans chaque branche et permet de cerner les forces et les faiblesses régulièrement.

Le Collège est attentif aux **besoins spécifiques liés aux difficultés d'apprentissage** : copies adaptées et temps supplémentaire sont octroyés aux élèves pour lesquels il a été attesté une difficulté d'apprentissage. D'autres dispositifs sont également proposés.

Les "**midis d'accompagnement**" s'adressent aux élèves de 1^e et 2^e et leur permettent d'organiser leurs classeurs, leurs cahiers et de tenir à jour, à la suite d'une absence, leurs notes de cours ou leur journal de classe....

A l'étude surveillée, votre enfant est accueilli et surveillé dans une salle de travail qu'il pourra quitter librement en fonction de ses trajets ou de ses activités. Cette étude est ouverte de 15h30 à 17h.

A l'étude dirigée, les élèves peuvent bénéficier d'une aide et de conseils d'étude personnalisés. Elle est organisée, les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h20, par des enseignants.

En complément à l'heure de renforcement dans l'horaire des premières, des activités de **remédiation** se déroulent également en fin de journée ou sur le temps de midi. Elles sont accessibles librement ou conseillées sur base de difficultés constatées.

Les études et remédiations sont **gratuites**.

Voyages

Un voyage de 3 jours à l'étranger est organisé pour les élèves de 2^e, il est l'occasion de créer des liens et de découvrir d'autres espaces et cultures.

En 4^e, un voyage facultatif est proposé à destination de l'île de Terschelling au Nord des Pays-Bas. Il permet aux élèves de pratiquer le néerlandais, de parcourir à vélo la réserve naturelle, de comprendre la particularité du territoire face aux éléments naturels et au réchauffement climatique.

En 6^e, aux environs de Pâques, un voyage de 14 jours en Italie offre aux jeunes une ultime occasion de vivre ensemble et de découvrir, grâce aux commentaires des accompagnants, les richesses de l'Art occidental. La 50^e édition a eu lieu en 2018 !

Une école solidaire

Le Collège offre à ses élèves via un partenaire extérieur, un service de location et d'achat de livres appelé « Prêt du livre ». La liste des livres (ainsi que leurs codes ISBN) vous sera envoyée fin juin et sera publiée sur le site de l'école, ce service est facultatif.

Le service du prêt du livre permet aux parents de venir retirer les livres commandés à notre partenaire durant la dernière semaine du mois d'août selon l'horaire qui vous sera communiqué dans le courrier de fin juin. C'est également l'occasion d'acquérir le t-shirt d'éducation physique, un bloc de feuilles de dessin et un bloc à entête du Collège.

Un échelonnement des paiements ainsi qu'une intervention du fonds de solidarité, que ce soit pour la participation aux activités, aux voyages scolaires ou pour l'achat de matériel, peuvent être sollicités par les parents rencontrant des difficultés financières.

Ce fonds de solidarité est alimenté par des activités diverses réalisées durant l'année (ventes ponctuelles de pommes, croque-monsieurs, bonbons, brocante, jogging, ...).

Procédure pour s'inscrire

Les inscriptions se déroulent en février-mars (dates précises fournies par l'école primaire, les médias, publiées sur le site « www.enseignement.be » et le site de l'école). Durant cette période, l'ordre de dépôt des formulaires n'a pas d'importance.

Notre numéro Fase d'établissement est le 642 et notre numéro Fase d'implantation est le 1145.

Les parents ayant fait du Collège leur premier choix d'école seront reçus au secrétariat sur rendez-vous pour y remettre les documents d'inscription. Le rendez-vous est à prendre par téléphone au secrétariat du Collège (067.21.12.60).

Pour la constitution du dossier d'inscription, il faudra impérativement fournir:

- le Formulaire Unique d'Inscription (FUI) reçu de l'école primaire,
- le volet confidentiel complété et **sous enveloppe fermée**,
- et une copie de la carte d'identité de l'enfant recto-verso.

ATTENTION : l'inscription ne sera effective qu'après réception de la confirmation de la place de l'enfant dans l'établissement et sera confirmée par la remise du **CEB original signé par l'enfant** et de l'**attestation de langue moderne suivie en primaire**.

Pour en savoir plus....

Le site de l'école est un lieu d'**INFORMATION** (vous y trouverez l'agenda de l'école, des photos, des vidéos et des comptes-rendus des activités réalisées par les élèves), de **COMMUNICATION** (diffusion de messages importants, ...) et d'**APPRENTISSAGE** (il comporte des exercices en ligne, des liens vers des sites utiles, des synthèses théoriques pour les classes inversées...)

www.csgn.be

La page Facebook nous permet également de communiquer, d'informer et de faire la publicité d'actions ponctuelles.

Le groupe Facebook « Csgn livres 2^{ème} main » permet de rechercher, acheter et vendre des livres de lecture ou des manuels scolaires de seconde main utilisés au Collège.

Collège Sainte-Gertrude

Faubourg de Mons, 1

1400 NIVELLES

Tél : 067/21.12.60

csgn@csgn.be

www.csgn.be

Président du Pouvoir Organisateur

Mr Gilbert BRANCART

Directrice

Mme Caroline LALIERE

direction@csgn.be

Directeurs adjoints

Mr Philippe ORBAN

philippe.orban@csgn.be

Mr Rohan HAGON

rohan.hagon@csgn.be

Économe

Mme Catherine THIBAUT

economat@csgn.be

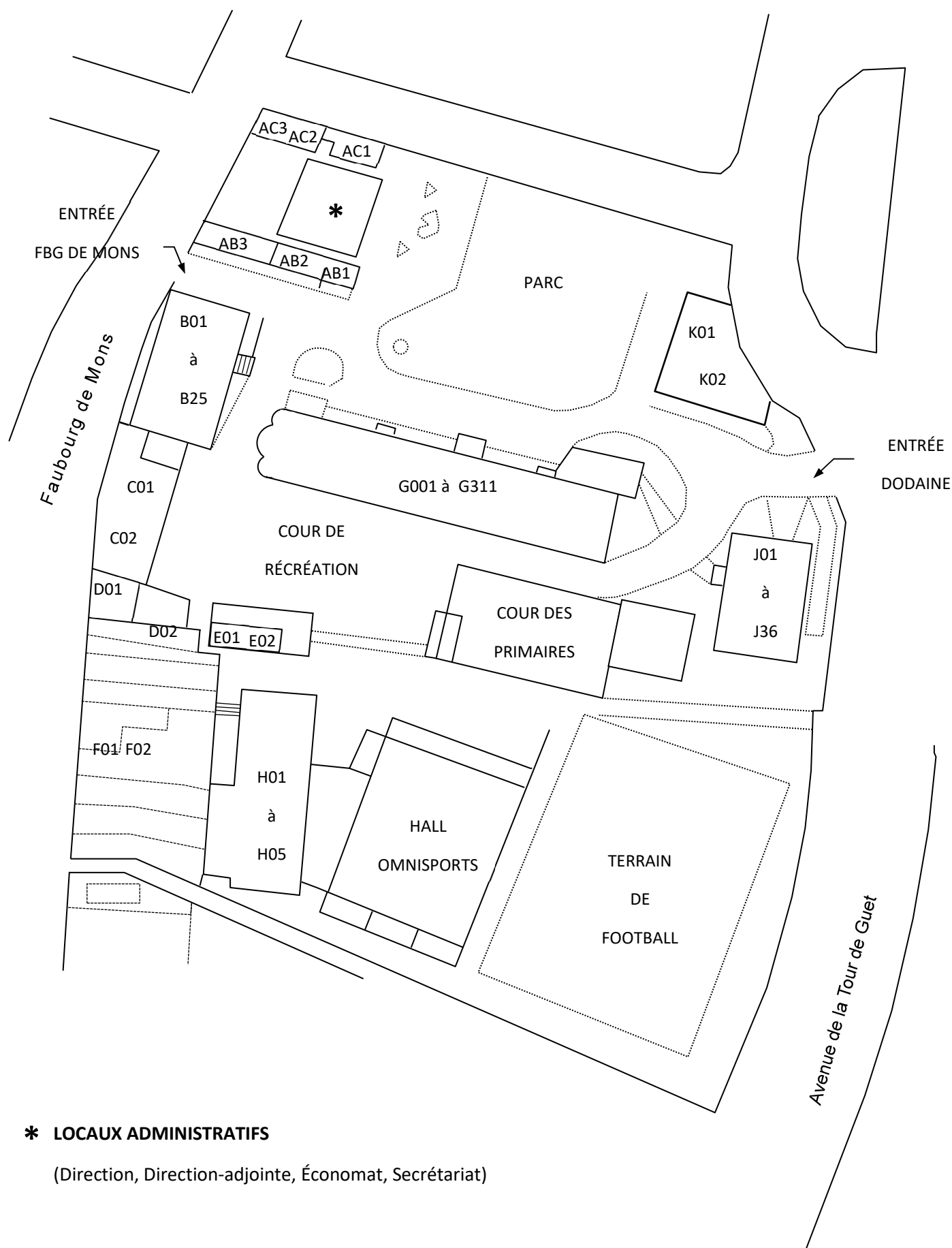
Secrétaire de direction

Mme Miria CAROSIELLI

Secrétariat

Mme Mylène BEAURAING

Mr Christophe VERMYLEN



Notes personnelles
